

Réf: Dossier N° 094471

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT CHIGATA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME
TRANCHE TERMINUS 205 EN FACE DE LA PHARMACIE DES
ARCADRES CITE EMEURAUDE OU ABRI 2000 VILLA 73, Lot 73,
Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 50/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT CHIGATA »

Objet : Vente de matériel informatique, bureautique, mécanique, Commerce Général, Prestation de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME
TRANCHE TERMINUS 205 EN FACE DE LA PHARMACIE DES
ARCADRES CITE EMEURAUDE OU ABRI 2000 VILLA 73, Lot 73,
Ilot 0

Dirigeant(s) : M SANOGO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02740 du 31/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14039/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

